

SÉANCE DU 15 MAI 1873

Envoi des mémoires de la Société des antiquaires de France et de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or. Hommages par M. Paul Viollet, de son travail intitulé : *Caractères collectifs des propriétés immobilières*, et par MM. de Lagerberg, Lucas et de Caix de Saint-Aymour, de diverses brochures.

M. de Marsy annonce la mort de M. de Caumont, membre correspondant de la Société. Il rappelle les services rendus depuis un demi-siècle par M. de Caumont, qui peut être considéré comme le rénovateur des études archéologiques en France, et auquel on doit la conservation d'un grand nombre de nos monuments historiques et la création de la plupart des sociétés savantes des départements.

M. Laffolye communique un certain nombre de dessins de mosaïques conservées dans des églises du Béarn. Nous extrayons de la communication qu'il a faite, en même temps, les renseignements suivants sur les caractères généraux de ces monuments, laissant de côté la description de ces morceaux.

Les mosaïques du Béarn appartiennent à deux époques distinctes ayant chacune un style, un caractère particulier, facile à préciser : l'époque gallo-romaine (1), l'époque romane (2).

Les mosaïques gallo-romaines ont des rapports frappants avec celles que l'on voit en Italie ; les autres datent du onzième siècle, et entre le huitième et le neuvième, se place l'invasion des Normands, qui détruisirent par le pillage et l'incendie les villes et les villages de toute cette partie du

(1) L'époque gallo-romaine comprend les mosaïques de Pondoly, Jurençon, Bielle, Taron.

(2) Les mosaïques les plus remarquables du onzième siècle, sont celles de Lescars et de Sordes.

Midi. Malgré ces désastres, l'art mosaïste ne fut point perdu ; la tradition se conserva, et lorsque en 1068, au concile de Toulouse, le légat du Pape enjoignit aux évêques de faire reconstruire leurs églises, il fut facile de trouver des ouvriers habiles qui déroulèrent dans les églises, comme un brillant tapis, les mosaïques aux vives couleurs. Une chose d'ailleurs, devait contribuer à conserver la pratique de cet art, la facilité de se procurer du marbre.

Pendant la période d'invasion, un mouvement artistique s'était produit dans l'Orient, un art nouveau, symbolisant les dogmes de la religion chrétienne, venait ouvrir une nouvelle voie aux artistes, et si l'on voit encore dans les mosaïques de Lescars et de Sordes quelques motifs empruntés à la tradition romaine, on y trouve en même temps les caractères les plus saillants de l'art byzantin.

Dans les mosaïques gallo-romaines, on retrouve les bordures imbriquées, les torsades, les couronnes de feuilles de laurier des mosaïques antiques ; les figures sont nues ou drapées, les sujets sont empruntés à la mythologie.

Dans les mosaïques romanes, on ne retrouve plus les feuilles de laurier et de lierre, chères à la mosaïque antique, le figuier les a remplacées. La feuille et les grappes de raisin ont un autre caractère.

Dans le dessin des animaux apparaît l'influence d'un style nouveau ; les corps se sont allongés, il est impossible de ne pas être frappé de leur ressemblance avec les animaux héraldiques ; ce sont déjà ces formes maigres qui caractérisent si bien l'époque où est né l'art héraldique.

Les figures ne représentent pas de sujets mythologiques, mais des événements contemporains ; les personnages portent le costume de l'époque.

Ajoutons, pour terminer cette nomenclature des principales différences qui existent entre les mosaïques de ces deux

époques, que les entrelacs ont pris un caractère différent, le filet milieu s'est élargi, les couleurs sont alternées et il forme un ruban qui se déroule comme pour faire au sujet un cadre plus brillant.

Les rosaces et surtout les rinceaux n'ont plus la symétrie romaine, l'influence byzantine y est parfaitement évidente ; le style, le dessin, les arrangements de couleurs rompent complètement avec la tradition antique.

L'exécution offre elle-même des caractères particuliers. Dans les mosaïques romanes, selon les conditions, les formes, les dimensions, ils s'adaptent à l'importance des motifs, à l'objet qu'ils doivent représenter. Ainsi la défense de sanglier de la chasse de Lescars, est d'un seul morceau, les ongles et les griffes des animaux sont taillées en triangles allongés, etc., etc.

Si le caractère et l'originalité sont plus accentués dans les mosaïques romanes, les moyens d'exécution sont plus simples et procèdent de teintes plates, de même que les peintures de la même époque.

M. Laffolye offre en terminant sa lecture, des photographies de ces mosaïques pour l'album de la Société, où elles pourront être utilement consultées par tous nos collègues.

M. de Marsy signale à l'attention de M. Laffolye deux tapisseries conservées au château de Pau et qui, d'après le livret, représentent le palais de Compiègne. Notre nouveau collègue veut bien promettre d'examiner ces deux tapisseries dans un voyage qu'il compte faire prochainement en Béarn (1).

M. l'abbé Gordière continue la lecture de son travail sur le prieuré de Saint-Amand de Machemont, et insiste particuliè-

(1) M. Laffolye a examiné depuis toutes les tapisseries historiques du château de Pau, et a constaté qu'aucune d'elles ne représentait l'ancien palais de Compiègne, et que les indications portées dans le guide du château étaient le résultat d'une erreur.